

L'idéologie communiste comporte certains principes d'administration qui donnent de bons résultats dans les pays qui se réclament de cette idéologie.

Alors, même si nous n'adoptons pas l'idéologie communiste dans son ensemble, nous pourrions peut-être examiner ses principes de financement. Il paraît que tout ce qui est physiquement possible devrait être financièrement réalisable.

Si ce principe vaut pour la Russie, il vaut probablement aussi dans un système capitaliste comme le nôtre, à la condition que nous réformions notre système.

• (5.00 p.m.)

Au contraire, il faut espérer. Après avoir respecté les deux systèmes, il faut que nos contemporains s'unissent et s'organisent pour forcer la confrontation sur le seul plan où une entente est possible: le plan supérieur des valeurs morales, bref, le plan des plans. Loin de les combattre, il faut les réformer à l'intérieur, par un travail patient, continu et opiniâtre.

Il faut humaniser le capital, libéraliser le communisme et faire en sorte que les deux se rejoignent dans la cité humaine, pour que l'humanité devienne ce qu'elle doit être, pour réintégrer l'homme dans ses droits, dans ses prérogatives. Le respect de l'être humain doit primer. En respectant les nations, nous pourrions peut-être respecter les individus. Les nations se doivent aujourd'hui beaucoup de respect, parce que nous sommes tous sur le même bateau. Si nous n'apprenons pas à nous connaître, à mieux nous apprécier, à vivre comme des citoyens, comme des êtres humains, étant tous sur le même bateau, s'il fait naufrage, tous ensemble nous périrons, victimes des armements nucléaires. Dans ces circonstances, si nous voulons être pratiques, nous devons nous considérer les uns les autres et mettre à contribution toutes nos ressources, et ce pour le plus grand bien de l'humanité.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LE BUDGET—ORDRE DE PRÉSENTATION ET DE DÉLIBÉRATION

[Traduction]

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, je voudrais obtenir le consentement unanime de la Chambre pour aborder une question qui, sauf erreur, a été discutée selon la procédure traditionnelle. Je pense que la Chambre consentira à adopter l'ordre suivant:

Que si le jour désigné pour la présentation du prochain budget par le ministre des Finances est un vendredi, la Chambre ne s'ajourne pas ce jour-là à 5 heures de l'après-midi, mais que la séance soit suspendue jusqu'à 5 heures et 10 minutes et se réunisse à nouveau à cette heure afin que ledit budget puisse être présenté et que le premier député à prendre la parole au nom de l'opposition puisse prononcer ses observations préliminaires;

Et qu'immédiatement après la fin du débat sur le budget, la Chambre passe à l'examen de toute motion de voies et moyens présentée au sujet dudit budget et ne s'ajourne pas tant que l'étude n'en sera pas terminée et que tout bill déposé à ce sujet n'aura subi la première lecture.

[M. Latulippe.]

Sauf erreur, les partis se sont entendus pour que la motion soit mise aux voix et devienne un ordre de la Chambre.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, ce protocole vient tout juste de nous être présenté et nous n'avons pu vraiment l'examiner à loisir, mais le ministre de l'Agriculture, questions agricoles mises à part, pourrait sûrement nous mettre au courant des faits. Tout d'abord, nous consentons à revenir à l'appel des motions. Nous approuvons au fond les dispositions de l'ordre proposé, mais je tiens à dire bien clairement que pour nous, le vendredi dont il est question doit être un vendredi du mois de juin. Si nous devons siéger en juillet, nous ne serions sans doute pas prêts à accepter cela. Il est entendu que l'exposé du budget commencerait à 5 h. 10. Le porte-parole de l'opposition ferait ses remarques, le débat suivrait son cours normal et on aurait l'occasion de proposer la première lecture d'un bill ou deux fondés sur le budget, bien que nous n'en ayons peut-être pas le temps en raison du Règlement. C'est notre interprétation et, sauf erreur, c'est ce que prévoit le ministre. Cela étant, nous sommes parfaitement disposés à y souscrire.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, comme le député de Peace River (M. Baldwin) l'a indiqué, l'ordre proposé est l'aboutissement d'un accord entre les leaders des partis. Comme le député de Peace River, je pense qu'un ou deux autres aspects de l'entente devraient figurer au compte rendu. Je dirais que ces négociations se poursuivent dans un esprit d'amitié et de collaboration. Nous n'éprouvons pas de difficulté, mais il est utile de faire état de ces considérations.

Comme le député, nous ne donnons notre assentiment à cet ordre que s'il est mis en vigueur pendant le mois de juin. Si le mois de juin se passe sans que soit présenté le budget attendu, en ce qui nous concerne, l'ordre sera périmé. Nous sommes entre nous d'accord sur le fait que si le ministre des Finances (M. Benson) présente son budget un vendredi, le débat sur la motion ne reprendra pas avant le mardi suivant. Si le budget est présenté le jour où nous nous attendons qu'il le soit, nous aurons alors assez de jours pour en consacrer six au débat pertinent.

L'entente comprend un peu plus que ce que dit l'ordre. J'avoue m'être moi-même demandé, au sujet de ces mystérieuses dix minutes, pourquoi la Chambre devrait s'ajourner à 5 heures pour revenir dix minutes plus tard. Je conçois que cela permettrait d'escorter les journalistes de leurs cellules à la tribune de la presse pour entendre le discours du ministre. Quoi qu'il en soit, nous approuvons l'ordre à notre approbation.

L'hon. M. Olson: Si je puis faire quelques commentaires sur les questions soulevées, je dirais qu'aucun des deux députés n'a demandé que l'ordre proposé soit modifié. Ils voulaient apporter des précisions. Bien que n'ayant pas pris part aux discussions, j'ai compris la même chose au sujet du mois de juin que les députés de Peace River (M. Baldwin) et de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles).